

vu que l'on y perçoit un intérêt plus élevé, quoique l'on soit d'avis que peut-être ces *Sociétés* font, avec les fonds déposés, des prêts ruineux pour la plupart des emprunteurs ?

Je suppose ici que le *déposant* ne prend aucune part à l'administration des affaires de la *Société*.

Dans l'espoir que mon présent exposé sera accueilli avec toute la bienveillance dont j'ai besoin et que je sollicite humblement,

J'ai l'honneur de demeurer,

Avec un profond respect,

Monseigneur,

De Votre Excellence,

Rome, ce 9 Mars 1874.

Le très-humble et très-dévoué Serviteur,

(Signé) J. DESAUTELS, V. G.

---